



Objet :
Fiche d'inscription

COMMISSION D'ÉQUIVALENCE
Design-graphique & Communication
Année universitaire 2016/2017

DEMANDE D'INTÉGRATION EN

2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Vous êtes un homme : une femme

Votre situation de famille : Célibataire Marié Autre

Né (e) le : / / 19 à Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable : E-mail :

FORMATION SECONDAIRE

Êtes-vous titulaire du baccalauréat : OUI NON

Si oui : série du baccalauréat : Année d'obtention :

N° d'identifiant étudiant (INE) :

FORMATION SUPÉRIEURE

Année	Intitulé des études	Établissement / Ville	Diplôme en cours/ Obtenu
2015-16			
2014-15			
2013-14			

À le signature du candidat

COMMISSION D'ÉQUIVALENCE – SESSION JUIN 2016

La commission locale d'équivalence permet aux candidats pouvant justifier d'études accomplies dans l'enseignement supérieur français relevant du ministère de la Culture ou du ministère de l'Éducation Nationale ou d'un établissement étranger, d'intégrer l'École.

Le niveau d'intégration dans le cursus fait l'objet d'appréciation par un jury de l'École. Cette appréciation est ensuite soumise à la Commission Nationale d'Équivalence qui confirme le niveau définitif d'insertion.



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

Pour les candidats de nationalité française :

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- une photo d'identité à fixer sur la fiche d'inscription,
- une lettre de motivation,
- la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- le certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté,
- la copie des diplômes obtenus,
- le certificat de participation à la journée de préparation à la défense,
- 2 enveloppes libellées à vos nom et adresse, et affranchies au tarif en vigueur.

Pour les candidats de nationalité autre :



- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- une lettre de motivation,
- copie de votre carte de séjour et/ou visa en cours de validité,
- copie du diplôme obtenu certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté (équivalence au baccalauréat),
- test de compréhension du français (TCF) - niveau B1 minimum pour les années non diplômantes (2 et 4) et niveau B2 pour les années diplômantes (3 et 5). Les coordonnées des centres agréés pour la délivrance de ce certificat peuvent être obtenues sur le site internet suivant : www.ciep.fr/tc/agrees.htm
- 2 enveloppes libellées à vos nom, prénom et adresse, et affranchies au tarif en vigueur.

ENVOI DU DOSSIER

Les dossiers complets doivent être transmis une semaine avant la date de la commission - dernier délai - cachet de la poste faisant foi - à l'adresse suivante :

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CAMBRAI
Secrétariat Pédagogique
130, Allée Saint-Roch, 59400 CAMBRAI

☎ 03 27 83 81 42

✉ mratte@esac-cambrai.net